



DÉCLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA ÉDUCATION

CDEN DU LUNDI 2 MAI 2022

Pour commencer, l'Unsa Éducation tient à déplorer l'absence des représentants de l'État lors du CDEN du 14 avril. Dans notre déclaration prévue pour cette instance, nous nous étonnions du choix de la date car elle ne permettait pas aux représentants de notre institution de répondre à des sujets politiques. Cependant, leur présence aurait pu apporter tous les éclaircissements aux questions d'ordre technique. Cette interprétation du droit de réserve pour cette instance nous interroge.

Le président de la République réélu a déclaré faire de l'éducation une priorité de son projet. Après 5 années difficiles pour notre système éducatif, la priorité doit être donnée à l'apaisement, à l'évaluation des mesures prises dans les dernières années pour en étudier l'efficacité, et enfin à la revalorisation de métiers qui subissent une perte d'attractivité.

Les premiers résultats de la 10^{ème} édition du baromètre UNSA des métiers, qui seront publiés fin mai montrent **une dégradation importante de l'état d'esprit de ces personnels au cours des 5 dernières années, des conditions de travail dégradées, des perspectives de carrière réduites et une problématique de pouvoir d'achat qui ne peuvent être ignorées.** Le désaccord profond entre les agents du service public et les choix politiques effectués depuis 5 ans doit être questionné. Ces éléments doivent absolument être pris en compte par le nouveau gouvernement dans les mois à venir.

Face aux crises sociales et politiques qui ont miné le débat démocratique, l'Unsa Éducation aura à cœur de s'impliquer, avec tous ses partenaires, pour soutenir un projet de société progressiste, durable et solidaire, à même de saper les racines de l'extrême-droite.

Pour en revenir à l'ordre du jour, un des points de ce CDEN concerne le **financement des collèges privés** par le Conseil Départemental. L'Unsa Éducation constate que la subvention allouée est en hausse (+ 8 % en 2022 contre + 3 % en 2021) alors qu'on applique le principe de solidarité lors de l'attribution des budgets de fonctionnement des collèges publics. La quasi-totalité des établissements privés sont subventionnés à plus de 67 % par rapport à la subvention maximale. Seuls deux sont en dessous de ce taux mais leurs devis sont financés à 99,6 % pour St Joseph BAYONNE et 87,1 % pour St Joseph OLORON. L'Unsa Éducation observe également que sur les 35 opérations faisant l'objet de demandes de subvention, 16 sont les mêmes qu'en 2021.

Faut-il mettre cela en parallèle avec le taux d'avance du PPI 2016-2027 qui, au 1er janvier 2022, n'accuse un taux d'exécution que de 40.75 % ?

Notre département fait le choix d'alimenter et de soutenir le séparatisme scolaire et la concurrence

des établissements. Pour l'Unsa Éducation, **l'argent public doit exclusivement bénéficier aux établissements publics et à leurs usagers** c'est pourquoi elle votera contre la subvention de 931 644 €.

Avant la crise du Covid, l'Unsa Éducation n'avait de cesse de rappeler que le bâti scolaire était bien souvent inadapté aux règles d'hygiène, aux épisodes météorologiques et à une variété de situations d'enseignement. **Les deux ans de pandémie ont mis en lumière cette problématique.** L'Unsa Éducation martèle à nouveau la nécessité de mener une réflexion sur l'assainissement de l'air, l'augmentation du nombre de sanitaires et de points d'eau, les lieux de restauration scolaire, l'aménagement des classes notamment celles dédiées aux enseignements scientifiques et artistiques, la création de gymnases. Cette prise en compte du bâti scolaire constitue une nécessité absolue car il participe à un climat scolaire favorable et au bon déroulement de la scolarité. **L'Unsa Éducation espère que la rédaction des guides « Bâtir l'École » aboutisse à une réelle plus-value.**

La crise sanitaire a également creusé les inégalités sociales et scolaires. Une **alliance éducative** entre l'école, les parents d'élèves, les collectivités territoriales et les associations est nécessaire pour la réussite de tous les élèves.

La crise politique internationale, avec l'arrivée de la guerre sur le sol européen, produit de nombreuses conséquences humanitaires, économiques, possiblement sociales et politiques. Nous ne pouvons qu'être solidaires avec les familles ukrainiennes arrivées dans notre pays et dont les enfants doivent pouvoir être accueillis dans les meilleures conditions. Là encore, des moyens humains adaptés et formés sont nécessaires. Pourquoi alors cette différence de traitement entre ces réfugiés européens et les jeunes migrants de pays pauvres ? Le droit à l'éducation est un droit fondamental pour tous ! **L'Unsa Éducation demande la scolarisation de tous les enfants présents sur le territoire.**

Tout en sachant que ce sujet n'entre pas complètement dans l'ordre du jour du CDEN, nous souhaitons porter au débat dans cette instance la **gestion et la réorganisation territoriale des moyens humains du 1er degré.** En effet, aux arbitrages de la carte scolaire du mois de mars s'ajoutent des décisions départementales impactant l'organisation de nombreuses écoles. La suppression de plusieurs postes de Titulaires Remplaçants de secteur génère instabilité et absence de visibilité sur l'organisation des prochaines années scolaires pour les équipes concernées. **Cette réorganisation, issue de la réforme de la formation initiale, dégrade fortement le fonctionnement pédagogique** en imposant localement charge de travail et responsabilités sur les équipes. L'Unsa Éducation s'interroge donc légitimement sur la réorganisation des ressources humaines dans le département et déplore une fois de plus que **des décisions soient prises sans concertation avec les acteurs du terrain, sans mesurer les conséquences** pour le quotidien des écoles.

Pour conclure, l'Unsa Éducation tient à souligner l'importance d'une instance comme le CDEN qui permet les échanges d'informations et de points de vue entre tous les acteurs de l'Éducation. Ce travail commun sur les enjeux que doit porter l'École Publique est d'autant plus important aujourd'hui.